

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du Mardi 20 octobre 2026
Suivant convocation du 12/10/2026

L'an deux mille vingt-six le mardi vingt octobre, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué adressée par courriel du 12 octobre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Stéphane MERCY**, Maire

Présents : Stéphane MERCY - Fabrice MARCHAIS - Béatrice IZAC RAINSART - Imilla MOURGUES - Sylvette AZNAR GALVE - Laurent POURCHET - Thierry LACROIX - Rémi DEROSIER - Julie MARCHESSEAU GUERIN - Benjamin CLUET - Thilde HOLDT - Stéphanie ARAGON

Représentés par procuration : Romain RUBIO à Imilla MOURGUES – Sophie JEAN à Benjamin CLUET - Jean-Jacques MAILHAC à Rémi DEROSIER

Secrétaire de séance : Julie MARCHESSEAU GUERIN

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29/09/2026. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

52-2026 : Motion relative au maintien du service des impôts des particuliers au Centre des finances publiques de Saint-Pons de Thomières : Le conseil municipal s'oppose au projet de suppression du Service des impôts des particuliers actuellement implanté à Saint-Pons de Thomières et au transfert des trois emplois actuellement affectés à ce service. Adoptée à l'unanimité.

53-2026 : Versement du solde du syndicat intercommunal de défense paragrêle du murviellois et du Saint-Chinianais en faveur de la ligue contre le cancer : Suite à la cessation d'activité du Syndicat intercommunal de défense paragrêle du Murviellois et du Saint-Chinianais, le versement du solde disponible, d'un montant de 30.75€ sera reversé au profit de la Ligue contre le cancer. Adoptée à l'unanimité.

54-2026 : Mise en place d'un Compte Epargne Temps : Le CET permet aux agents d'épargner des jours de congés non pris au cours de l'année, afin de pouvoir les utiliser ultérieurement. Adoptée à l'unanimité.

55-2026 : Modification de la date et modalités de versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) : Le CIA sera versé en décembre, ou en deux fois (en décembre et en juin), au choix des agents qui le souhaitent.

56-2026 : Tarifs Camping Campotel 2027 : Certains tarifs ont été revus à la hausse à la suite de plusieurs travaux d'aménagement, notamment l'installation de la climatisation dans la moitié des gîtes. De nouveaux tarifs ont également été votés afin d'offrir davantage de souplesse dans les possibilités de location. Les nouveaux tarifs ont été adoptés à l'unanimité.

57-2026 : Redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2027 : L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée- Corse a fixé à 0.17€ HT par mètre cube le tarif de base de la redevance. Le taux de modulation est fixé forfaitairement 0,39. La redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif est donc fixée à 0.17 X 0.39 soit 0.066€ HT/m3. Adoptée avec 6 voix pour, 4 abstentions et 5 voix contre.

58-2026 : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et autres fonds d'aide pour la construction d'un bâtiment technique municipal écoresponsable. Le coût prévisionnel du bâtiment technique municipal

s'élève à **537 295,50 € HT**. Le Conseil municipal sollicite les différents organismes de l'État ainsi que les collectivités territoriales afin d'obtenir des subventions permettant de financer jusqu'à 80 % du coût total du projet (qui sera réalisé sous réserves d'accords de subventions). Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Mise en place système informatique : La mise en place du nouveau système informatique est bientôt achevée. Celui-ci permettra aux agents et aux élus de disposer de calendriers et de dossiers partagés, facilitant ainsi les échanges et l'accès aux informations.

Achat parcelle route de Laurenque : Suite à la délibération n°40-2026 le 7 juillet 2026 concernant l'achat des parcelles cadastrées AB 370 et A531, la signature de l'acte est prévue ce jeudi 22 octobre. Les travaux de réfection débiteront dans la foulée.

La séance est levée à 20h.

La secrétaire

Julie MARCHESSEAU GUERIN



Le Maire

Stéphane MERCY

